Développer le Tourisme Nature : l'ornithologie.

Objectifs
Développer son activité d'accueil.

Contenu
Matin : Comprendre le tourisme Naturaliste.
- Introduction : définition du tourisme naturaliste, enjeux autour de cette activité, opportunité et mise en garde.
- Découverte du Territoire : l'Aude, territoire d'exception. Focus sur les particularités des Corbières et de la Haute Vallée de l'Aude : les espèces emblématiques, les lieux de découverte existants (placette de nourrissage pour les vautours)
- Définition des Publics potentiels.

Après Midi : Apprendre à valoriser son potentiel.
- Connaitre les programmes existants mis en place par la LPO (refuge LPO - Des Terres et des Hommes).
- Apprendre à valoriser son accueil (quelle espèce mettre en avant - comment pourquoi)
- Faut il créer des nichoirs. - conditions d'observation.
- travail sur la mise en place d'un plan d'action individuel.

Un Bilan est réalisé en fin de journée.

Moyens pédagogiques : Intervention en salle, échange avec les participations, visite d'un espace "naturel" pour mise en situation et détecter des espèces.

Une attestation de formation sera remis à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 22/06/2020

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 154 €
Non agricole 20€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Marie Coupet (responsable de stage)
aude.po@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Aude et PO
Avenue du Général Lapasset
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 01 14

Taux de satisfaction : %

Chaussure de marche, jumelles. Repas tiré du sac.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

25 juin 2020 09:30 - 17:30 (7hrs)	Lavaldieu 11190 Rennes le Chateau	Lise DAUVERNE - Chargée de Mission Ligue de Protection des Oiseaux - Haute Vallée de l'Aude

Partenaire(s)

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)

vivea

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

_ _

Tel _

Courriel _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)